

Zurich, le 15 juillet 2020

Pour-cent culturel Migros: concours de danse 2020

Une somme de 86 400 francs pour les jeunes danseuses et danseurs

Le concours de danse 2020 du Pour-cent culturel Migros a eu lieu le 9 juillet. Afin que le concours se déroule malgré les défis posés par le coronavirus, il a été organisé pour la première fois dans l'espace numérique. Les candidates et les candidats ont soumis des enregistrements vidéo des séances d'entraînement et un solo avec style au choix. Le jury international a récompensé six danseuses et danseurs de talent en leur attribuant des prix d'études de 14 400 francs chacun(e), soit un total de 86 400 francs. Grâce aux prix d'études, le Pour-cent culturel Migros soutient de manière individuelle et globale des talents hors du commun lors de leur passage de la formation à la scène.

Les artistes suivants ont reçu un **prix d'études Danse 2020** du Pour-cent culturel Migros, d'un montant de 14 400 francs chacun(e):

- Ayumi Kato, Rapperswil (SG), Ballettschule Hamburg Ballett – John Neumeier
- Melanie Kämpfen, Reinach (BL), Ballettschule Theater Basel
- Nolan Millioud, Mézery-près-Donneloye (VD), Codarts, Rotterdam
- Mara Peyer, Locarno (TI), Zürcher Hochschule der Künste, BA Contemporary Dance
- Ilaria Rabagliati, Adligenswil (LU), Zürcher Hochschule der Künste, BA Contemporary Dance
- Camille Zany, Yens (VD), Zürcher Hochschule der Künste, BA Contemporary Dance

Le jury se composait des personnes suivantes: Richard Wherlock, président du jury et directeur du Ballet Basel, Bâle; Kinsun Chan, directeur de la compagnie de danse Theater St.Gallen; Dominique Duszynski, danseuse et chorégraphe, Bruxelles; Isabella Spirig, directrice artistique Steps, le Festival de danse du Pour-cent culturel Migros; Gregor Zöllig, directeur du Tanztheater Braunschweig.

Infobox

Depuis 1969, le Pour-cent culturel Migros encourage les jeunes artistes suisses. Dans le cadre de plusieurs concours de jeunes talents de portée nationale, il décerne des prix d'études et d'encouragement. Les prix d'études sont dotés de 14 400 francs chacun. Les prix d'encouragement sont attribués à des lauréates et lauréats particulièrement talentueux. Ils comprennent des mesures d'encouragement durables et individuelles telles que la possibilité de se produire en public, le coaching ou la promotion. Les concours sont organisés chaque année dans les catégories suivantes: théâtre de mouvement, chant, musique instrumentale, musique de chambre (tous les trois ans), art dramatique et danse.

Environ 3000 artistes prometteurs ont jusqu'à présent bénéficié d'un soutien à hauteur de 41 millions de francs au total et d'un accompagnement global pour lancer leur carrière. Sur sa plateforme en ligne de jeunes talents, le Pour-cent culturel Migros présente en outre les biographies, des photos et des extraits audio d'artistes d'exception. Organisateur de spectacles, créateurs culturels et agences d'artistes peuvent ainsi découvrir aisément de jeunes talents.

Concours des jeunes talents: www.pour-cent-culturel-migros.ch/concoursjeunestalents

Informations aux médias:

Patrick Ilg, responsable de projet Communication, Direction des affaires culturelles et sociales,
Fédération des coopératives Migros, Zurich, téléphone 058 570 30 38, patrick.ilg@mgb.ch

* * * * *

Le Pour-cent culturel Migros est un engagement volontaire de Migros, inscrit dans ses statuts, en faveur de la culture, de la société, de la formation, des loisirs et de l'économie. www.pour-cent-culturel-migros.ch